

Brèves...

RENTÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ AVEC JPA

Depuis la rentrée scolaire, la Jeunesse au Plein Air (JPA), confédération d'éducation populaire complémentaire de l'école publique, met gratuitement à disposition des enseignants des écoles, collèges, lycées et des IUFM, de nouveaux dossiers pédagogiques d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté.

Ces dossiers proposent aux enseignants des pistes de travail et une approche pédagogique active sur des thèmes tels que le développement durable, la solidarité internationale, la lutte contre les discriminations, l'engagement associatif...

Ils permettent aussi de préparer et d'accompagner la campagne de solidarité qui se déroule chaque année en janvier dans les écoles, pour financer des bourses de départ en vacances.

Les documents sont téléchargeables sur le site internet de l'association : www.jpa.asso.fr.

Ils sont également fournis par l'intermédiaire des bénévoles des comités départementaux de la JPA ou sur simple demande au siège national, 21, rue d'Artois - 75008 PARIS - Tél. : 01 44 95 81 20.



PRÉVENTION CANNABIS

Une nouvelle ressource multimédia pour informer les jeunes sur le cannabis et ses risques.

Les éditions Chrysis, éditeur multimédia pédagogique depuis 1988, proposent un tout nouveau titre conçu pour informer les jeunes sur le cannabis et ses risques.

« Prévention Cannabis » est l'histoire interactive d'une adolescente qui, tout en racontant ses problèmes personnels avec ses amis, sa mère, son petit ami..., fait découvrir, à travers son journal intime, l'ensemble des aspects du cannabis, ses dimensions législatives, historiques, médicales, économiques, politiques.

Cette nouvelle ressource multimédia est disponible sur CD Rom (à partir de 49 € en mono poste) ou sur abonnement à une version internet directement auprès des éditions Chrysis : www.chrysis.com. Une démonstration interactive y est consultable.



La mise en œuvre de la loi du 15 mars 2004 : ne baissons pas la garde

Pierre RAFFESTIN



Aux prévisions les plus alarmistes, auxquelles la grande presse était très attentive, a répondu une rentrée relativement sereine sur le plan laïque. Preuve s'il en fallait que la loi était nécessaire et cette dernière a permis aux personnels de direction d'intervenir clairement, posément et rationnellement.

Il n'est pas inutile de rappeler que, contrairement à ce que certains détracteurs ont voulu faire croire, le libellé de la loi est clair et sans équivoque : elle interdit tous les signes dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse. Elle ne souffre pas d'interprétation.

Nous avons pointé les premiers jours de rentrée comme devant être déterminants pour la suite des choses, et nous avons passé ce premier cap avec succès. Le SNPDEN y a été pour beaucoup, le dispositif d'accompagnement qu'il avait mis en place a fonctionné, de manière satisfaisante, la détermination ministérielle et l'engagement sans ambiguïté de la hiérarchie (Recteurs, Inspecteurs d'Académie) ont été appréciables. Nous ne sous-estimerons pas les retombées d'un contexte international dramatique avec la capture de deux otages français en IRAK, ce qui a conduit

les opposants communautaristes les plus irréductibles à tenir un langage plus modéré, plus légaliste et plus en phase avec le pacte républicain.

Au 15 septembre, date de la réunion de notre groupe national de suivi, les premiers résultats donnaient 120 élèves voilées pour lesquelles la phase de dialogue n'avait pas encore produit d'effet. Ce chiffre est éloquent, ramené à celui de l'année scolaire précédente à la même date. Toutefois, ce chiffre ne doit pas nous faire oublier que le nombre de jeunes filles portant le voile, à la porte des établissements le jour même de la rentrée était très important, comme s'il y avait eu volonté de tester la résistance de l'institution. La dissuasion a joué à plein. Les statistiques peuvent être quelque peu trompeuses, notamment on comptabilise mal un absentéisme en liaison avec le voile. Cela atteste de la profondeur du problème et nous conduit à redoubler de vigilance.

À la fin du mois de septembre, nous allons entrer dans une deuxième phase, plus délicate, avec la tenue des premiers conseils de discipline et les premières exclusions. Dans cette perspective, le groupe national de suivi a complété ses recommandations de juin et les secrétaires académiques et départementaux ont mission de les diffuser à tous les adhérents. Le groupe de suivi reste disponible et à l'écoute permanente de tous ceux qui auront besoin de ses services. Ultérieurement, les problèmes idéologiques reprendront toute leur place et nous serons sollicités, tant notre présence et notre engagement sur le sujet ont suscité de l'intérêt de la part de nos partenaires naturels.